

**Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, lors de la remise des certificats à la quatrième promotion d'étudiants-médiateurs de l'USJ, formés au Centre professionnel de médiation, le 22 juin 2016.**

Encore une fois, et ce ne sera pas la dernière fois, voici que le Centre professionnel de médiation de l'USJ fait parler de lui en menant et réalisant dans sa quatrième édition ce beau Projet pilote consistant à former des cohortes d'étudiants médiateurs qui viennent s'ajouter à d'autres dont certains sont devenus aujourd'hui Anciens étudiants de l'USJ. Évidemment, ce projet d'avant-garde n'aurait pas pu être réalisé sans l'appui moral et matériel de nos partenaires la « Friederich Erbert Stiftung » toujours présente à nos côtés.

En 2013, ce sont 12 étudiants qui ont été formés au Campus des sciences sociales.

En 2014, la formation a regroupé 14 étudiants de différents campus et facultés de l'USJ.

Suite à cette formation, les deux promotions se sont regroupées pour constituer le Club « Etudiants-Médiateurs » qui a organisé, du 4 au 8 mai 2015 la 1<sup>ère</sup> compétition de médiation entre les étudiants de l'USJ.

La promotion 2015 regroupait 14 étudiants provenant des Facultés de Droit, Sciences politiques, Gestion, Relations internationales et Sciences infirmières. **Elle a organisé, avec le Club Etudiants-Médiateurs, la 2<sup>ème</sup> compétition de médiation de l'USJ du 16 au 20 mai 2016.**

**Cette année, la promotion 2016 regroupe 27 étudiants provenant des Facultés de Droit et de Sciences**

## **politiques, d'Ingénierie, de Gestion et de Relations internationales.**

Il est vrai qu'il y a une différence notable entre la formation d'une durée de 18h et répartie en 8 séances (de février à avril 2016) et une formation professionnelle qui s'étale sur une année. Mais le résultat est là, chers étudiants formés à la médiation, vous montrez année après année que vous êtes devenus les meilleurs agents de dialogue et d'échange avec vos camarades étudiants et des traits d'union de réconciliation et d'éveil de la confiance mutuelle. N'est-ce pas que votre formation a porté sur des thèmes bien fondamentaux comme la connaissance de soi et de l'autre, les origines et les conséquences du conflit, l'écoute et la communication non-violente, les principes et les étapes de la médiation ainsi que le rôle du médiateur ? L'un d'entre vous m'a raconté comment il a pu, avec patience et détermination, mettre en pratique une technique qu'il a apprise pour aider deux de ses camarades qui se sont donnés quelques coups de poings, dès la première journée de l'Université, pour question de places dans l'Amphi. Il a parlé séparément aux deux, et deux mois après, il a réussi à les réunir et à les rapprocher lors d'une bonne tournée qu'il a payée de sa poche. Aujourd'hui, l'étudiant médiateur, par effet de nombre sinon de qualité, s'est instauré comme élément moteur qui peut peser sur la scène universitaire, par exemple lors des élections des Amicales d'étudiants.

L'espace universitaire sera pour vous, chers étudiants médiateurs, un espace dans lequel vous pouvez mettre en pratique les techniques acquises grâce à des jeux de rôle et des mises en situation. Faites-le avec beaucoup de nature et sagesse. Vous pourrez ainsi sensibiliser vos camarades les

étudiants à la médiation et à la communication non-violente comme mode de prévention et de résolution des conflits, dans un monde, chez nous et autour de nous, où le langage de chaque jour est celui de la violence du verbe et des armes, ce qui génère les drames humains que nous connaissons.

Je vous remercie d'avance de remplir cette mission, celle de constituer un ou plusieurs groupes d'interventions qui pourront assurer des permanences de médiation dans vos campus respectifs et organiser des activités liées à la médiation dans le cadre du Club Etudiants-Médiateurs.

Ces remerciements, je dois les adresser à vos camarades des anciennes promotions pour leur engagement, à vos enseignants et à vos encadreurs ainsi qu'à la directrice du Centre Madame Johanna Abou Rjeili. Pour nous tous, il est nécessaire de continuer ce projet car la médiation n'est plus un complément de formation ou un supplément de crédits mais une conviction et un acte de foi en la parole de l'homme, parole qui libère, unit et construit l'avenir.